

de bruit, mais en faisant beaucoup de bien ; aussi Dieu lui rendra-t-il au centuple tout ce qu'il a quitté pour se consacrer à son service.

---

Le 18 du courant la révérende Mère Marie Anastasie, supérieure générale des Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, est rentrée à Lachine de retour de la visite de ses maisons dans la Colombie Anglaise.

---

Lundi 7 juin prochain aura lieu à Boucherville, au profit d'une bonne œuvre un pèlerinage au Sacré-Cœur, sous la direction du révérend père Pichon, S. J.

Le magnifique vapeur Trois-Rivières laissera son quai à 7½ A. M. et reviendra le soir à 6 heures P. M. Prix du passage aller et retour 75 cents. Repas à Boucherville pour 25 cents.

Le public est invité à prendre part à ce pèlerinage. On peut se procurer des billets au parloir des révérends pères jésuites, à l'église du Jésus et chez Mme Jetté, 97 rue St Hubert, présidente de l'OEuvre.

---

On écrit de Québec en date du 18 :

Une dépêche reçue de Rome confirme la nomination de l'archevêque Taschereau au cardinalat. Inutile de dire que la nouvelle a été reçue avec allégresse et que les citoyens ont donné cours à leur joie par une brillante illumination. Dans la soirée les zouaves pontificaux, musique en tête, paradèrent dans les rues et présentèrent une adresse de félicitations à Son Eminence. Lorsque le cardinal parut sur l'estrade le corps de musique exécuta " l'hymne pontifical " de Gounod. Son Eminence remercia les zouaves et l'assemblée du profond de son cœur, et après trois vigoureux hurras on se dispersa.

La barrette ne sera reçue que vers le 10 juin, jour fixé pour la grande célébration. Son Eminence a reçu aujourd'hui les félicitations des communautés religieuses de la ville.

---

M. Auguste Taschereau, fils du juge Taschereau, d'Ottawa, a été ordonné sous-diacre à Rome, le samedi saint, par Son Eminence le cardinal vicaire, dans la basilique de Saint-Jean de Latran.

---

Au moment où les pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré, vont commencer, les pèlerins seront heureux d'apprendre que grâce aux améliorations que les Sœurs de Charité viennent de faire à l'hospice de la Bonne Ste-Anne, elles peuvent donner à manger à deux cent cinquante personnes à la fois, hommes ou femmes, et cela toute la journée. Un nombreux personnel permet de faire le service avec diligence.